

BIOM

Revue scientifique pour la biodiversité
du Massif central

Limace léopard - Limax maximus



Planorbine cloisonnée - Segmentina nitida



Mulette des peintres - Unio pictorum



Éléments sur la malacofaune du nord-ouest du Massif central

Duboc / BIOM 3 (2022) : 30-39

Éléments sur la malacofaune du nord-ouest du Massif central

Pascal Duboc

17 Grande Rue 23110 Evaux-les-Bains - dubocpa@wanadoo.fr

Soumis le 5 février 2022

Accepté le 7 mai 2022

Publié le 20 juin 2022

Résumé

Mots-clés
Malacofaune
Moules
Limaces
Escargots

L'étude des mollusques n'est pas une discipline couramment pratiquée dans une large partie du territoire du Massif central. Mes prospections personnelles ont débuté il y a une demi-douzaine d'année sur un secteur couvrant la basse Combraille, la vallée du Cher, le pays de Tronçais, le bocage bourbonnais de l'ouest, le bassin de Gouzon. Cette note est une synthèse des observations personnelles de terrain et donne quelques notions d'abondance et évolution des diverses espèces.

Abstract

Keywords
Malacofauna
Mussels
Slugs
Snails

The study of mollusks is not a discipline commonly practiced on a large part of the Massif central territory. My personal surveys started half a dozen years ago on a sector covering the basse Combraille, the Cher valley, the Tronçais country, the western bourbonnais bocage, the Gouzon basin. This note is a synthesis of personal field observations and gives some notions of abundance and evolution of various species.

Éléments historiques de la malacologie locale

Les données bibliographiques concernant la zone d'étude manquent cruellement. Il faut remonter à 1895 et 1901 avec les écrits de l'abbé E. Dumas pour trouver nombre d'observations concernant la basse vallée du Cher et le pays de Tronçais. Il s'en suit un vide « sidéral » pour cette discipline presque tout au long du XXème siècle. Sylvain Vrignaud est quasiment le seul malacologue contemporain qui parcourt ensuite essentiellement le nord de l'Auvergne. À partir de son expérience de terrain, il élabore quelques documents d'identification (Vrignaud 2004, 2005, 2007a, 2007b, 2010, 2013) pour certains groupes en Auvergne qui aboutiront à la rédaction d'une intéressante clef générale illustrée d'identification des différentes familles de mollusques terrestres et aquatiques (Vrignaud 2011). Ce premier document de synthèse sera le point de départ pour rédiger une clef complète illustrée de tous les mollusques d'Auvergne et Limousin (Duboc & Vrignaud 2019). Côté Limousin, les connaissances malacologiques ont fait un bond considérable avec la création de la Société Limousine d'Étude des Mollusques en 2015, puisqu'auparavant, en dehors des macro-bivalves, les connaissances historiques sur les gastéropodes étaient très rares et partielles.

Taxonomie

Les auteurs anciens utilisaient une taxonomie non « stabilisée », multipliant bien souvent les noms sur la base de quelques différences morphologiques mineures des coquilles. C'est seulement en 2002 que Falkner *et al.* établissent une liste des noms scientifiques de référence des mollusques de France. Puis en 2010, Fontaine *et al.* rédigent la liste des noms français des mollusques continentaux de France. Mais depuis certains noms ont déjà changé !

En Auvergne / Limousin, un peu moins de 250 espèces ont été détectées à ce jour (Duboc & Vrignaud 2019, base de données de la SLEM).

Zone et méthodes d'étude

La zone de prospection de la présente étude couvre la basse Combraille (partie de cette vaste région sous les 700 mètres d'altitude à cheval sur les départements de l'Allier, de la Creuse et du Puy-de-Dôme), le bocage bourbonnais de l'ouest situé à l'ouest de la vallée du Cher dans l'Allier, la vallée du Cher, le bassin de Gouzou et le pays de Tronçais, soit environ 1800 km². Le nombre d'espèces citées pour chaque groupe provient quasi exclusivement d'observations personnelles de terrain.

La méthode d'étude se base sur diverses techniques (une vidéo très didactique sur ces méthodes a été tournée par la SLEM : <https://www.youtube.com/watch?v=TtKAE4G0zLM>) :

- L'observation à vue sur le terrain ;
- Le prélèvement de litières et leur examen sous loupe binoculaire pour les espèces dites millimétriques (moins de 5 millimètres de long ou de large) ;
- Le filet troubleau pour les espèces aquatiques mais peu utilisé car cela perturbe trop les biotopes ;
- La technique du battage a également été peu utilisée car souvent peu productive.

La diversité malacologique est très nettement accrue en terrain calcaire, malheureusement, en dehors de quelques affleurements calcaires du pays de Tronçais ou peu acides de la région montluçonnaise, le socle granitique de la zone d'étude limite nettement la diversité. Toutefois cet aspect géologique ne joue que peu sur des groupes comme les limaces et les bivalves. Les zones humides et cours d'eau sont encore assez nombreux mais souvent altérés.

Dans les tableaux récapitulatifs en annexes, les notions de fréquence sont représentées par : TR = très rare, R = rare, AR = assez rare, AC = assez commun et C = commun.

Sur les images, la mire rouge correspond à un centimètre.

Les bivalves

Les bivalves sont divisés en 2 groupes empiriques :

- Les macro-bivalves sont les grandes moules d'eau douce incluant les familles des Unionidae, des Margaritiferidae, des Dreissenidae et des Veneridae (genre *Anodonta*, *Unio*, *Potomida*, *Margaritifera*, *Dresseina*, *Corbicula*...) dont la taille varie de 3 cm à quasi 20 cm pour les plus imposantes.

- Les micro-bivalves comprennent une série de minuscules moules à taille parfois inférieure à quelques millimètres dont l'étude reste ardue et nécessite le passage obligatoire sous loupe binoculaire. Il s'agit de la famille des Sphaeriidae. Le spécialiste français de ces minuscules animaux, Jacques Mouthon, a été d'un grand secours pour confirmer mes premières tentatives de détermination.

Les macro-bivalves sur la zone d'étude connaissent malheureusement une nette régression spécifique et numérique à l'image de ce qu'il se passe au niveau national. Des espèces ont déjà totalement disparu : c'est le cas de l'*Anodonte* comprimée de la Loire (*Pseudanodonta complanata ligerica*), de la Mulette perlière (*Margaritifera margaritifera*) et de la Grande Mulette (*Pseudunio auricularius*). Deux autres espèces n'ont quasiment plus de population vivante viable : la Mulette épaisse (*Unio crassus*) et la Mulette des rivières (*Potomida littoralis*). Ces différentes naïades étaient présentes par le passé en vallées du Cher, de l'Aumance, de la Tardes et de la Voueize ou encore dans le canal du Berry. L'*Anodonte* des étangs (*Anodonta cygnea*) se rencontre encore assez souvent dans les étangs de toute taille et dans le canal du Berry, exceptionnellement en zone calme de cours d'eau. L'*Anodonte* des rivières (*Anodonta anatina*) préfère les eaux courantes, étant rare en eaux stagnantes ; elle est régulièrement notée mais moins que la précédente. En vallée du Cher on observe encore régulièrement la Mulette des peintres (*Unio pictorum*) qui possède en outre une curieuse population à l'étang de Goule - Valigny (03), particularité reposant sur le fait que cette moule est surtout inféodée aux eaux courantes. Notons que pour cette dernière, la différenciation visuelle avec la Mulette méridionale (*Unio mancus*), normalement plus trapue, n'est pas toujours possible. Il faudrait soumettre les individus à des analyses génétiques pour différencier ces espèces. Les naïades présentes dans la zone d'étude sont possiblement des deux espèces. Enfin deux moules exotiques ont envahi plus ou moins durablement la vallée du Cher. La Corbicule asiatique (*Corbicula fluminea*) a totalement réussi à s'implanter depuis les années 2000 en vallée

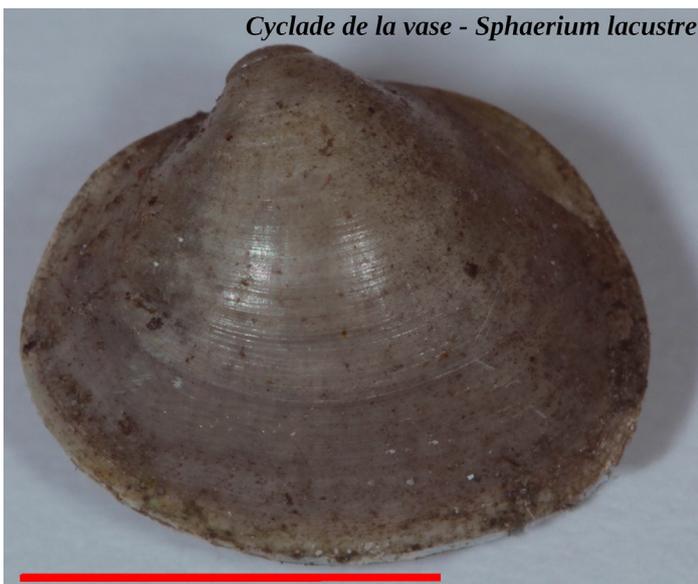
du Cher comme dans plusieurs rivières auvergnates et limousines (Allier, Loire, Vienne, Gartempe, Creuse, Vézère...). Par contre, la Moule zébrée (*Dreissena polymorpha*), qui fut abondante dans une partie du canal du Berry selon Dumas (1895), a totalement disparu à ce jour. Cette dernière, avait sûrement été introduite par le biais de la navigation commerciale fluviale d'une époque révolue (le canal du Berry a été déclassé il y a plus de 70 ans).

Les micro-bivalves sont difficiles à découvrir et fournissent nettement moins de données. On peut parfois les trouver en nombre sur les zones d'exondation des marais et étangs. L'étang des landes de Lussat (23) offre une remarquable diversité. Parmi ces petites moules, certaines n'ont pas été retrouvées depuis près de 100 ans (erreurs d'identification ou réelle disparition peut-être liée à la dégradation des milieux aquatiques !): Pisidie des gardons (*Euglesa henslowana*), Pisidie septentrionale (*Euglesa hibernica*), Pisidie des rives (*Euglesa milium*), Pisidie des plaines

(*Euglesa supina*), Grande Cyclade (*Sphaerium rivicola*) et Cyclade des fleuves (*Sphaerium solidum*), et enfin Pisidie de vase (*Pisidium amnicum*). À ce jour 7 espèces ont été répertoriées : Pisidie robuste (*Euglesa casertana*) qui ne semble pas rare en étangs, mares, marais ; Pisidie ubiquie (*Euglesa nitida*) citée uniquement des grands étangs (bassin de Gouzon et pays de Tronçais) ; Pisidie de Lamarck (*Euglesa obtusalis*) du bassin de Gouzon ; Pisidie des sources (*Euglesa personata*) et Pisidie des chiens (*Euglesa subtruncata*) citées du bassin de Gouzon et basse Combraille mais cette dernière semble assez fréquente en Auvergne / Limousin ; Cyclade commune (*Sphaerium corneum*) et Cyclade ovale (*Sphaerium ovale*) (tout comme la Cyclade cerise - *Sphaerium nucleus*) seraient en fait selon J. Mouthon une seule et même espèce variable, notées en bassin de Gouzon, basse Combraille et vallée du Cher ; Cyclade de la vase (*Sphaerium lacustre*) notée dans des plans d'eau du bassin de Gouzon, pays de Tronçais et basse Combraille.



Mulette des peintres - *Unio pictorum*



Cyclade de la vase - *Sphaerium lacustre*

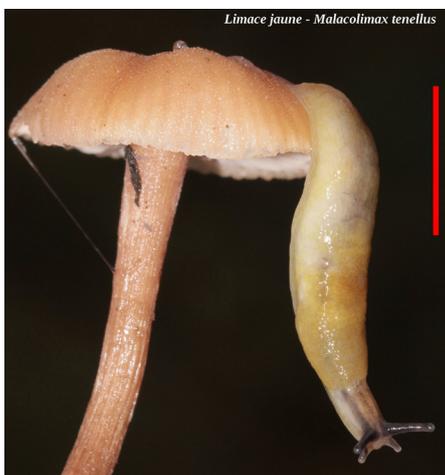


Pisidie des sources - *Euglesa personata*

Les limaces

Ces animaux sont dans leur grande majorité facilement repérables à vue, même les plus petites, arpentant tout biotope, et il est facile d'en découvrir en retournant pierres et autres écorces : 17 espèces ont été répertoriées récemment. Ces espèces sont presque toutes assez facilement identifiables, mais la dissection semble conseillée dans quelques cas (com. pers. X. Cucherat) : par exemple pour la Loche glandue (*Arion distinctus*) et la Loche noire (*Arion hortensis*) ou pour la Grande loche (*Arion rufus*) et la Loche méridionale (*Arion vulgaris*) compliqué par le fait que ces 2 dernières espèces s'hybrident entre elles.

Notons une espèce exogène envahissante, la Loche conquérante (*Deroceras invadens*) qui a envahi jardins et cultures dont la provenance est possiblement le sud de la péninsule italienne (Reise et al. 2011). Des espèces comme la Limace des caves (*Limacus flavus*) ou la Testacelle commune (*Testacella haliotide*), vivant souvent dans l'environnement immédiat des activités humaines, sont pourtant mal connues en raison de leurs mœurs discrètes, surtout nocturnes, et souterraines pour la seconde. Enfin quelques espèces liées aux vieux boisements ont un statut qui pourraient se fragiliser dans l'avenir avec l'exploitation intensive de ces boisements, même si à ce jour elles ne semblent pas en régression sur le territoire d'étude : Grande Limace (*Limax cinereoniger*), Limace jaune (*Malacolimax tenellus*) et peut-être Loche hérisson (*Deroceras intermedium*).





Les escargots

Ils sont classiquement divisés en 2 grands groupes : les espèces aquatiques ne pouvant vivre que dans l'eau, et les espèces terrestres.

Parmi les 25 escargots aquatiques détectés, on remarquera 3 espèces par leur forme en « chapeau chinois » et non en coquille spiralée : Patelline d'Europe (*Acroloxus lacustris*), Patelline des fleuves (*Ancylus fluviatilis*) et Patelline fragile (*Ferrissia fragilis*) une espèce exogène originaire d'Amérique. Outre cette dernière espèce, il y a 2 autres escargots exogènes invasifs : Planorbine américaine (*Menetus dilatatus*) en eaux stagnantes et Hydrobie des antipodes (*Potamopyrgus antipodarum*) originaire de Nouvelle-Zélande plutôt en eaux courantes. Dans le groupe des Limnées, les *Stagnicola* sont assez complexes et quasi inséparables sans dissection. Le statut de nombre d'espèces millimétriques est mal connu, mais il est probable que la dégradation des milieux aquatiques soit à l'origine de leur raréfaction, voire de leur disparition comme pour la Limnée cristalline (*Myxas glutinosa*) citée au début du siècle passé du val de Cher (Dumas loc. cit.). La Planorbine cloisonnée (*Segmentina nitida*) n'a qu'une seule population locale et régionale aux étangs de Lussat (23), espèce rare en France.

Les escargots terrestres ne sont représentés localement que par 58 espèces. Comme signalé précédemment, la diversité est limitée par la quasi absence de secteurs calcaires. Il n'y a que très peu d'espèces d'intérêt régional car la plupart ont une vaste répartition. L'Hélicette du thym (*Candidula unifasciata*) et la Caragouille semblable (*Ceriuella aginnica*) sont calcicoles donc logiquement très rares sur zone d'étude (pays de Tronçais) mais également régionalement. Le Luisant étroit (*Morlina glabra*) est rare, aussi bien localement (pays de Tronçais) que régionalement. Le Maillot de Dordogne (*Pagodulina pagodula*) est à répartition nationale très morcelée et n'est présent ici qu'en gorges du Cher. Le Vertigo de Desmoulins (*Vertigo moulinsiana*) est dans la liste des espèces d'intérêt communautaire, appréciant les marais à carex, ayant localement quelques stations dispersées en vallée du Cher, Combraille, bassin de Gouzon. À la consultation du tableau 4, on pourrait en tirer une conclusion hâtive sur la rareté de nombreuses autres espèces, mais il s'agit de micro-escargots difficiles à détecter : genres *Vertigo*, *Vitrea*, *Carychium*, *Euconulus*, *Paralaoma*, *Pupillum*, *Truncatellina* ou encore *Vallonia*. On peut remarquer la Semilimace atlantique (*Semilimax pyrenaicus*) atteignant localement une de ses limites orientales de répartition.





Conclusion

Au total un minimum de 113 espèces a été répertorié, ce qui semble peu au regard des 732 espèces recensées en France métropolitaine (Gargominy *et al.* 2021) mais logique en raison du substrat majoritairement acide de la zone d'étude. On déplore la disparition certaine par exemple de *Myxas glutinosa*, *Pseudunio auricularius* et *Pseudanodonta complanata ligERICA*, *Sphaerium solidum* et *rivicola*, leur redécouverte locale paraissant bien peu probable au vu de leur statut de régression nationale (UICN *et al.* 2021), ou très probable de plusieurs autres essentiellement pour celles vivant en milieu aquatique en relation avec la dégradation / destruction de nombre de biotopes humides. Enfin la malacofaune n'échappe pas à l'arrivée de quelques espèces « exotiques » qui ont quasiment toutes réussi leur implantation locale, devenant même invasives (Corbicule asiatique ou Loche conquérante par exemple) ; il ne faut pas oublier que le mal nommé Escargot de Bourgogne (*Helix pomatia*) est un envahisseur venu il y a bien longtemps d'Europe centrale et du Sud-Est et n'a donc pas grand-chose de bourguignon !

Remerciements

Ils vont à Sylvain Vrignaud qui a fourni quelques données et pour son aide précieuse à mes débuts dans cette discipline, à Jacques Mouthon pour ses conseils précieux dans l'identification des micro-bivalves, et enfin à Ellen Le Roy et la SLEM pour l'autorisation d'utilisation de certaines des images illustrant cette note.

Bibliographie

Les notes de Sylvain Vrignaud sont téléchargeables sur le site de Faune-Auvergne (Margaritifera : Bulletin de liaison des Mollusques de l'Allier - www.faune-auvergne.org). La clef illustrée des mollusques d'Auvergne et Limousin est épuisée mais le texte en PDF est disponible auprès de l'auteur.

- Duboc P. & Vrignaud S., 2019. *Malacologie d'Auvergne et Limousin : Clef d'identification des gastéropodes et bivalves*. Ed. Société Limousine d'Étude des Mollusques, 130 p.
- Dumas E., 1895. *Conchylogie bourbonnaise, première partie : mollusques aquatiques*. Impr. Étienne Auclair, Moulins, 147 p.
- Dumas E., 1901. *Conchylogie bourbonnaise, deuxième partie : mollusques terrestres testacés*. Impr. Étienne Auclair, Moulins, 77 p.
- Falkner G., Ripken T.E.J. & Falkner M., 2002. *Mollusques continentaux de la France : liste de référence annotée et bibliographie*. Patrimoines Naturels Muséum national d'Histoire naturelle, Paris. 52 p.
- Fontaine B., Bichain J.M., Cucherat X., Gargominy O. & Prié V., 2010. Les noms scientifiques français des mollusques continentaux de France : processus d'établissement d'une liste de référence. *Revue d'écologie la Terre et la Vie*, vol. 65, p. 293-317.
- Gargominy O., Terceirie S., Régnier C., Dupont P., Daszkiewicz P., Antonetti P., Léotard G., Ramage T., Idczak L., Vandel E., Petiteville M., Leblond S., Boulet V., Denys G., De Massary J.C., Dusoulier F., Lévêque A., Jourdan H., Touroult J., Rome Q., Le Divelec R., Simian G., Savoré-Soubelet A., Page N., Barbut J.,

- Canard A., Haffner P., Meyer C., Van Es J., Poncet R., Demerges D., Mehran B., Horellou A., Ah-Peng C., Bernard J.-F., Bounias-Delacour A., Caesar M., Comolet-Tirman J., Courtecuisse R., Delfosse E., Dewynter M., Hugonnot V., Lavocat Bernard E., Lebouvier M., Lebreton E., Malécot V., Moreau P.A., Moulin N., Muller S., Noblecourt T., Pellens R., Thouvenot L., Tison J.M., Robbert Gradstein S., Rodrigues C., Rouhan G. & Véron S., 2021. TAXREF v15.0, référentiel taxonomique pour la France. UMS PatriNat, Muséum national d'Histoire naturelle, Paris. Archive de téléchargement contenant 8 fichiers. <https://inpn.mnhn.fr/telechargement/referentielEspece/taxref/15.0/menu>
- Reise H., Hutchinson J.M.C., Schunack S. & Schlitt B., 2011. *Deroceras panormitanum* and congeners from Malta and Sicily, with a redescription of the widespread pest slug as *Deroceras invadens*. n. sp. *Folia Malacologica*, 19(4) : 201-223. DOI: <https://doi.org/10.2478/v10125-011-0028-1>
- UICN Comité français, OFB & MNHN, 2021. La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Mollusques continentaux de France métropolitaine. Paris, France, 16 p.
- Vrignaud S., 2004. Les naïades d'Auvergne. *Margaritifera* n°4, 6 p.
- Vrignaud S., 2005. Les *Vertiginidae* d'Auvergne. *Margaritifera* n°5, 7 p.
- Vrignaud S., 2007a. Corbicules. *Margaritifera* n°6, 5 p.
- Vrignaud S., 2007b. Succinées. *Margaritifera* n°7, 3 p.
- Vrignaud S., 2010. Les *Aciculidae* d'Auvergne. *Margaritifera* n°8, 3 p.
- Vrignaud S., 2011. Clef d'identification des différentes familles de mollusques continentaux de France. *Margaritifera* n°9, 15 p.
- Vrignaud S., 2013. Les *Vertiginidae* de France. *Margaritifera* n° 10, 8 p.

Annexes : Tableaux spécifiques

Tableau 1 : Bivalves

Espèces	Statut local	Statut régional Auvergne / Limousin
<i>Anodonta cygnea</i>	AC	AC
<i>Anodonta anatina</i>	AC	AC
<i>Pseudanodonta complanata ligerica</i>	Disparue	Disparue
<i>Margaritifera margaritifera</i>	Disparue	R, en diminution
<i>Potomida littoralis</i>	TR quasi éteinte	R, en diminution
<i>Pseudunio auricularius</i>	Disparue	Disparue
<i>Unio crassus</i>	TR quasi éteinte	R, en diminution
<i>Unio pictorum / mancus</i>	AR	AR
<i>Corbicula fluminea</i>	AC	C, exogène invasive
<i>Dreissena polymorpha</i>	Disparue	TR, exogène non invasive
<i>Euglesa henslowana</i>	Disparue ?	TR
<i>Euglesa hibernica</i>	Disparue ?	TR
<i>Euglesa milium</i>	Disparue ?	TR
<i>Euglesa nitida</i>	Disparue ?	TR
<i>Euglesa casertana</i>	AC	Probablement AC
<i>Euglesa nitida</i>	AR	AR
<i>Euglesa obtusalis</i>	AR	AR
<i>Euglesa subtruncata</i>	AC	Probablement AC
<i>Euglesa personata</i>	AR	AR
<i>Pisidium amnicum</i>	Disparue	TR
<i>Sphaerium lacustre</i>	AC	AC
<i>Sphaerium rivicola</i>	Disparue	Disparue
<i>Sphaerium solidum</i>	Disparue	Disparue
<i>Sphaerium corneum / ovale</i>	AR	AR

Tableau 2 : Limaces

Espèces	Statut local	Statut régional Auvergne / Limousin
<i>Arion rufus</i>	C	C
<i>Arion vulgaris</i>	C	C
<i>Arion subfuscus</i>	C	C
<i>Arion hortensis</i>	C	C
<i>Arion fasciatus</i>	AR	AC
<i>Arion distinctus</i>	AR	AC
<i>Arion intermedius</i>	AR	AR
<i>Deroceras invadens</i>	C	C, espèce exogène invasive
<i>Deroceras laeve</i>	AR	AR
<i>Deroceras reticulatum</i>	C	C
<i>Lehmania marginata</i>	C	C
<i>Limacus flavus</i>	AR	AR mais sous prospectée
<i>Limax maximus</i>	C	C
<i>Limax cinereoniger</i>	AC	AC
<i>Malacolimax tenellus</i>	AR	AR
<i>Tandonia rustica</i>	R	R
<i>Testacella haliotideia</i>	R	AR mais sous prospectée

Tableau 3 : Escargots aquatiques

Espèces	Statut local	Statut régional Auvergne / Limousin
<i>Acroloxus lacustris</i>	TR	TR
<i>Ancylus fluviatilis</i>	C	C
<i>Ferrissia fragilis</i>	R	AR, espèce exogène peu invasive ?
<i>Galba truncatula</i>	C	C
<i>Gyraulus albus</i>	TR	R
<i>Gyraulus crista</i>	TR	TR
<i>Gyraulus laevis</i>	TR	TR
<i>Hippeutis complanatus</i>	TR	TR
<i>Lymnaea stagnalis</i>	TR	AR
<i>Menetus dilatatus</i>	TR	AR, espèce exogène invasive
<i>Myxas glutinosa</i>	Disparue	Disparue
<i>Physella acuta</i>	AC	AC
<i>Planorbis planorbis</i>	TR	TR
<i>Planorbis carinatus</i>	TR (obs S. Vrignaud)	TR
<i>Potamopyrgus antipodarum</i>	AR	AR, espèce exogène invasive
<i>Radix auricularia</i>	R	AR
<i>Ampullaceana balthica</i>	AC	AC
<i>Radix labiata</i>	AC	AC
<i>Segmentina nitida</i>	TR	TR et très localisée
<i>Anisus leucostoma</i>	TR	TR
<i>Anisus spirorbis</i>	TR	TR
<i>Bythinia tentaculata</i>	AR	AC
<i>Omphiscola glabra</i>	R	AR
<i>Stagnicola corvus</i>	R	R
<i>Stagnicola fuscus</i>	R	R
<i>Stagnicola palustris</i>	TR	TR
<i>Viviparus viviparus</i>	TR	TR

Tableau 4 : Escargots terrestres

Espèces	Statut local	Statut régional Auvergne / Limousin
<i>Acanthinula acuta</i>	R	AC
<i>Aegopinella nitida</i>	AC	AC
<i>Aegopinella pura</i>	TR	AC
<i>Balea perversa</i>	AR	AC
<i>Candidula gigaxii</i>	R	AC
<i>Candidula intersecta</i>	AC	AC
<i>Candidula unifasciata</i>	TR	R
<i>Carychium minimum</i>	R	AR
<i>Carychium tridentatum</i>	R	AR
<i>Ceciliodes acicula</i>	TR	AC
<i>Cepaea hortensis</i>	C	C
<i>Cepaea nemoralis</i>	C	C
<i>Ceruella aginnica</i>	TR	TR
<i>Ceruella neglecta</i>	R	AC
<i>Clausilia bidentata</i>	C	C

Espèces	Statut local	Statut régional Auvergne / Limousin
<i>Clausilia rugosa</i>	AR	AC
<i>Cochlicopa lubrica</i>	AC	C
<i>Cochlicopa lubricella</i>	AC	AC
<i>Cochlodima laminata</i>	C	C
<i>Columella aspera</i>	R	AR
<i>Cornu aspersum</i>	C	C
<i>Discus rotundatus</i>	C	C
<i>Euconulus alderi</i>	TR	AR
<i>Euconulus fulvus</i>	AR	AC
<i>Helicella itala</i>	AR	AC
<i>Helicigona lapicida</i>	AC	C
<i>Helicodonta obvolvata</i>	R	AC
<i>Helix pomatia</i>	C	C
<i>Hygromia cinctella</i>	R	AR
<i>Hygromia limbata</i>	AR	AC
<i>Lauria cylindracea</i>	R	AC
<i>Merdigera obscura</i>	R	AC
<i>Monacha carthusiana</i>	R	AC
<i>Morlina glabra</i>	TR (obs. S. Vrignaud)	TR
<i>Oxychilus alliarus</i>	R	AR
<i>Oxychilus draparnaudi</i>	C	C
<i>Oxychilus cellarius</i>	TR	AR
<i>Oxyloma elegans</i>	AC	C
<i>Pagodulina pagodula</i>	TR	R
<i>Pomatia elegans</i>	TR	AC
<i>Paralaoma servilis</i>	TR	AR
<i>Phenacolimax major</i>	AC	AC
<i>Punctum pygmaeum</i>	AR	C
<i>Pupilla muscorum</i>	TR	AR
<i>Semilimax pyrenaicus</i>	R	R
<i>Succinea putris</i>	C	C
<i>Succinella oblonga</i>	TR	AR
<i>Trochulus hispidus</i>	AC	AC
<i>Truncatellina cylindrica</i>	TR	AR
<i>Vallonia costata</i>	AC	AC
<i>Vallonia excentrica</i>	R	AC
<i>Vallonia pulchella</i>	R	AR
<i>Vertigo moulinsiana</i>	R	AR
<i>Vertigo pygmaea</i>	R	AC
<i>Vitrea contracta</i>	TR	AR
<i>Vitrea crystallina</i>	R	AC
<i>Vitrina pellucida</i>	R	AC
<i>Zonitoides nitidus</i>	AC	AC